RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ
CONSEIL ÉCONOMIQUE SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Résolution adoptée à la séance plénière du 23 juin 2020

Résolution du CESE 'Construire demain'

Déclaration du groupe Environnement et nature

Nous sommes en crise, celle du Covid, et en transitions, celles de l'écologie, de l'énergie, du climat.

Pour l'étymologie, une crise, c'est une situation qui demande de faire des choix, et une transition, c'est un passage vers un état différent de l'actuel.

La résolution soumise à nos voix décrit des orientations qui s'imposent : qui voudrait d'un modèle de société non équilibré, d'un plan d'investissement non ciblé, d'inégalités et de vulnérabilités contre lesquelles on ne lutterait pas, d'une société non inclusive ?

Mais une fois ces voies sans issue écartées, quels sont nos choix ? Vers quel nouvel état de la société voulons-nous aller, et comment ?

Les réponses à ces questions sont complexes. Les enjeux en sont fondamentaux, ils déterminent notre avenir. Ils sont, pour beaucoup d'entre nous, à l'origine de nos engagements.

Nous n'imaginons pas qu'une réponse a priori, exprimée en termes aussi généraux, puisse être adaptée à la situation présente. Nous l'avons déjà signalé récemment à propos de la réforme de notre Conseil : face à des situations aussi complexes, une méthode de travail délibérative pour construire des réponses solides, à hauteur des enjeux, est nécessaire. Elle ne peut être remplacée par une prise de position immédiate assez englobante pour masquer les divergences de vue sans s'appuyer sur aucun choix réel.

De telles procédures délibératives existent et nous sont familières. La convention climat vient d'en inaugurer une forme nouvelle. Mais notre Conseil en a une longue expérience. Pour nous, c'est ce travail de fond qu'il faut mener dans les mois qui viennent, par notre programme.

Dans son détail, le projet de résolution comporte une erreur regrettable, sur le sujet important des biens communs. Aucun des nombreux économistes spécialistes du sujet, notamment Elinor Ostrom prix Nobel d'économie, n'a prétendu que cette gestion acterait *« l'accès inconditionnel de tous aux biens et services de première nécessité »*. Les conditions mises à cet accès constituent au contraire l'une des questions posées par la soutenabilité d'une telle gestion en commun, au demeurant très pertinente dans bien des domaines.

Mais sur les grands choix à faire, rien ne justifie une opposition expresse à un texte qui ne ferme aucune voie.

Rien ne justifie non plus son approbation, alors qu'il n'ouvre aucune voie jusqu'ici fermée, ni ne décrit aucune méthode pour construire des réponses aux questions qui nous sont posées.

Nous regrettons qu'il en soit ainsi. C'est pourquoi notre groupe s'abstiendra.